

Comment s'adapter au changement climatique ?

La région n'est pas épargnée par le réchauffement. Elle doit se préparer à un climat encore plus chaud et un littoral encore plus fragile. Passage en revue de quelques pistes.

Analyse

Fédérer les solutions

Une semaine après la fin de la Cop 23, la conférence sur le climat de l'ONU dont la 23^e édition s'est tenue à Bonn (Allemagne), plusieurs dizaines d'acteurs régionaux se sont réunis vendredi, à Nantes, pour proposer des pistes d'adaptation aux changements climatiques. À l'initiative du Comité 21, en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le conseil régional, cette journée était organisée pour la première fois, « pour préparer le territoire aux répercussions du climat et faire émerger des mesures concrètes ».

Ces représentants d'entreprises, de collectivités et d'associations ont débattu au sein de huit ateliers thématiques, sur la résilience des réseaux électriques, les ressources en eau du territoire, ou encore l'évolution des pratiques agricoles.

Protéger les réseaux électriques

Enedis, la filiale d'EDF qui gère le réseau de distribution d'électricité, rencontre déjà des phénomènes climatiques qui mettent à mal ses réseaux dans la région. « Des tempêtes et

des vents de plus en plus conséquents, des températures caniculaires de plus en plus fréquentes, et la montée des eaux sur le littoral, énumère Régis Le Drezen, directeur territorial Vendée et responsable régional grands projets. On enfouit un maximum de nos réseaux, cela les protège du vent. Mais pas de la chaleur : la terre se réchauffe aussi ! Et en aérien, on assiste à la dilatation de nos câbles, un phénomène qu'on n'avait pas imaginé. »

Quant à la montée des eaux, Enedis « travaille avec les autorités, notamment les préfectures de Loire-Atlantique et de Vendée. Elles nous demandent de rehausser tous les ouvrages neufs qu'on construit sur le littoral. » Certains réseaux sont désormais équipés de capteurs, qui permettent d'anticiper les inondations et de « gagner du temps ».

Contre l'érosion des plages

Du fait de sa façade maritime, « la région des Pays de la Loire doit également se préparer à l'inexorable montée du niveau des océans », alerte le Comité 21. « Si la hausse du niveau des mers atteignait un mètre d'ici 2100, comme le prévoit le scénario le plus pessimiste du GIEC (Groupe d'experts intergouverne-

mental sur l'évolution du climat), une partie du territoire se retrouverait définitivement submergée », détaille un rapport du Ceser (conseil économique social et environnemental des Pays de la Loire).

L'entreprise ligérienne Atlantique Travaux Publics, spécialisée dans la pose de canalisations, commercialise, depuis 1996, le système Eco-plage, une pompe souterraine qui draine le sable et lutte contre l'érosion des plages. Un procédé issu d'un brevet danois, complété, depuis quatre ans, d'un système géothermique, Ener'plage. « L'eau filtrée, récupérée du drainage de la plage, est ensuite envoyée dans une pompe à chaleur, qui permet de chauffer ou refroidir un bâtiment », explique Laurent Gest, PDG de l'entreprise.

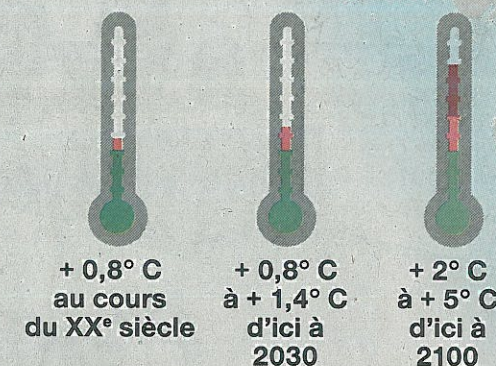
Le dispositif sera par exemple installé à La Baule fin 2018, pour lutter contre le problème d'érosion, tout en chauffant des bâtiments sur le front de mer, dont le nouveau centre aquatique Aquabaule.

Imiter la nature

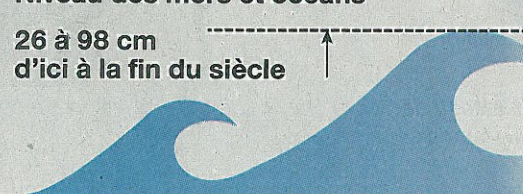
« On l'oublie trop souvent : les solutions à nos problèmes se trouvent dans la nature, rappelle le rapport du Ceser. La plupart des écosystèmes

Les changements climatiques dans les Pays de la Loire (selon le GIEC et Météo France)

Évolution de la température moyenne annuelle



Niveau des mers et océans



Les épisodes de sécheresse pourraient durer 6 à 7 fois plus longtemps.

(forêt, zones humides, océans, espaces verts) ont cette capacité à atténuer les impacts des changements climatiques. »

Une invitation au « biomimé-

tisme », en reproduisant les solutions utilisées par la nature, approuvée par le PDG d'Ecoplage : « La meilleure protection de la plage, c'est le sable lui-même ! »

Dossier :
Marie COURVASIER.

Antoine Charlot : « On sait que des solutions existent »

Trois questions à...



Antoine Charlot, directeur régional du Comité 21.

Pays de la Loire a augmenté d'environ 1 °C depuis 1960. Nous avons fait face à des catastrophes naturelles comme la tempête Xynthia (février 2010) ou des épisodes caniculaires qui ont marqué les esprits. On sait que des solutions existent. Cette journée veut fédérer l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, associations, entreprises... C'est permettre, par exemple, à la LPO, au Medef et à la Croix-Rouge de dialoguer ensemble sur ce thème. C'est

identifier les défis et les solutions : que faire ? Comment ? Qui ?... Partir de l'existant, et généraliser les bonnes pratiques au plus grand nombre. Des collectivités locales, par exemple, on peut attendre des mesures très concrètes sur la végétalisation des centres-villes. L'objectif, c'est que toutes ces mesures soient listées et qu'elles fassent l'objet d'un engagement, au moins moral, de la part des élus. Un cahier de restitution des mesures et de leur suivi sera

Le Comité 21 national a été créé en 1994. En 2010, on a créé une antenne dans les Pays de la Loire, élargie en janvier 2016 à la Bretagne, pour devenir le Comité 21 Grand Ouest. On estime que ces deux régions, en particulier toute la côte Atlantique, de Saint-Malo à La Rochelle, font face aux mêmes enjeux concernant le réchauffement climatique. L'idée, à terme, c'est de régionaliser le Comité 21, mais on ne veut

« L'échec des politiques publiques »

Dans un communiqué, la LPO Pays de la Loire (Ligue pour la protection des oiseaux) fait « le constat d'échec d'un certain nombre de politiques publiques », dont les Mesures agro-environnementales et climatiques (Maec). Des subventions à l'agriculture biologique, que le conseil régional souhaite ouvrir « aux éleveurs qui intensifient les prairies en zone

Natura 2000 » et qui « pourraient être interdites aux éleveurs les plus extensifs, qui sont les plus exemplaires pour lutter contre le réchauffement climatique ».

« Des propositions tout droit sorties des rangs de l'agriculture productiviste, qui ne vont pas dans le sens d'une adaptation au changement climatique », s'indigne la LPO.